

Patrons et syndicats font la paix (sociale)

SALAIRES Pas de mouvements prévus durant les négociations

- Première réunion de négociation lundi.
- Place à la concertation sur les salaires.
- Les syndicats ne veulent toujours pas du saut d'index.
- La paix est là, mais elle est fragile.

Le climat entre patrons, syndicats et gouvernement s'est sensiblement apaisé depuis la vague de mouvements sociaux du mois de décembre. Les employeurs et représentants des travailleurs se sont retrouvés lundi à l'aube pour faire le point sur les négociations. La perspective d'un dialogue s'est confirmée. Ils se sont entendus pour négocier jusqu'à la fin janvier. D'ici là, sauf accident majeur, aucune grève ni manifestation ne devraient intervenir.

Fin décembre, une première ouverture en vue d'une discussion plus apaisée s'était manifestée. Le Groupe des dix, l'instance qui réunit les deux parties au niveau fédéral, était parvenu à un accord sur les fins de carrières. Des possibilités de déroger aux mesures gouvernementales avaient été introduites. Les mesures ne changent pas fondamentalement, mais le symbole était important : les partenaires sociaux retrouvaient le droit d'élaborer les règles liées au travail, comme c'est la tradition en Belgique, sans que le gouvernement impose sa solution.

Ce lundi, patrons et syndicats se sont retrouvés. Ils ont décidé de commun accord de poursuivre cette dynamique de concertations. Tant la CSC que la FGTB, les deux grands syndicats du pays, confirment qu'il n'est pas question d'annoncer des actions à ce stade. « Nous allons informer nos instances et poursuivre le processus de négociation », dit Marc Goblet, le secrétaire général de la FGTB. Même démarche à la CSC.

Cela ne veut toutefois pas dire que tout est résolu. Car les dossiers qui vont être négociés sont délicats. Il y a d'abord les salaires. Le gouvernement fédéral a programmé dans son accord un saut d'index, qui devrait trouver à s'appliquer en 2016, selon les der-

nières mesures de l'inflation, publiée la semaine dernière. Les syndicats maintiennent leur opposition au saut d'index. « L'inflation est faible. Ce saut d'index est donc inopérant. Nous n'en voulons pas », dit Marc Goblet. Les syndicats souhaitent, en outre, que le gouvernement autorise des hausses de salaires, en plus de l'indexation ainsi maintenue. « L'accord de gouvernement prévoit que l'on résorbe le handicap salarial durant la législature. Ce handicap s'est réduit à 2,9 %. Il est donc parfaitement possible de le résorber dans les délais, tout en accordant des hausses de salaires », ajoute Marc Goblet.

Côté patronal, le discours est différent. La Fédération des entreprises de Belgique défend le maintien du saut d'index. Une exigence que le directeur général de la FEB, Pieter Timmermans, résume par ces mots : « Les négociations que nous menons n'ont pas vocation à réécrire l'accord de gouvernement. » Concernant les hausses de salaires hors index, Pieter Timmermans ne se prononce pas - « Nous n'allons pas négocier par voie de presse » - mais indique que les patrons ne vont pas conclure un accord « qui nuirait à la compétitivité du pays ».

Outre les salaires, patrons et syndicats vont aussi décider de la répartition de l'enveloppe bien-être, un montant de plusieurs centaines de millions d'euros que le gouvernement alloue pour revaloriser les allocations les plus basses. D'autres dossiers plus techniques sont également sur la table.

Patrons et syndicats ont convenu de trouver un accord d'ici au 26 janvier, date de leur dernière réunion. À défaut, c'est le gouvernement qui devra trancher. Mais les syndicats maintiennent la pression : « Si les négociations n'aboutissent pas, nous envisagerons d'autres actions », annonce Marc Goblet. La CSC partage cette stratégie.

Paix sociale, donc, mais attention, fragile ! ■

BERNARD DEMONTY

CRITIQUE

Le pouvoir d'achat atteint, selon la CNE

Le revenu réel net de la quasi-totalité de la population sera réduit avec les mesures annoncées du gouvernement Michel, a calculé la Centrale nationale des employés (CNE) du syndicat chrétien. La perte annuelle varie de quelques dizaines à quelques milliers d'euros par contribuable. Pour un pensionné isolé qui gagne 2.179 euros brut par mois, la perte représenterait 331 euros net par an. Un chômeur âgé qui reçoit 1.410 euros brut par mois, verrait ses allocations réduites de 276 euros par an.

B.DY

les experts Augmenter le salaire sans accroître les charges

Faut-il baser la relance de l'activité sur la hausse des salaires ? Et ainsi passer d'une politique de l'offre (réduction des coûts salariaux) à une autre axée sur la demande (en relançant la consommation) ? Trois économistes ou experts sollicités par *Le Soir* apportent des réponses nuancées mais qui penchent en faveur de cette thèse.

Paul Jorion se montre le plus catégorique : mener une politique de réduction salariale pour préserver les exportations n'a

pas de sens. « Si on met l'accent sur les exportations, la référence salariale devient le barème du pays le plus bas puisqu'on se trouve dans une économie globalisée ». Une politique qui mène à une « liquidation des classes moyennes », de plus en plus pauvres à l'échelle européenne où la richesse est de moins en moins redistribuée. Le sociologue français se montre donc favorable à une hausse des salaires.

Giuseppe Pagano (UMons) apporte sur ce point une réponse nuancée. « Je suis per-

suadé que nous avons un problème de demande au sein de la zone euro, où sont menées des politiques restrictives, explique-t-il. Les entreprises investissent

peu et les particuliers ne consomment pas plus ». Le Vice-Recteur de l'Université de Mons rejoint donc Paul Jorion sur une hausse des salaires mais à une condition : « Il faut augmenter les salaires de façon raisonnable à condition que cela n'augmente pas les coûts salariaux car cela se

ferait au détriment de notre compétitivité ». L'économiste montois suggère donc de lier les deux mesures : une baisse des charges salariales conditionnées à une amélioration du salaire poche.

Bruno Colmant (Ageas) souscrit à cette proposition, en y apportant un élément supplémentaire. *« Il est important de voir plus loin et d'affecter une partie de la baisse du coût du travail à la formation des travailleurs, afin de les adapter à la*

nouvelle économie », soutient-il. Ce volet « formation » pourrait être le plus important des deux si, dans le même temps, le gouvernement renonce à pratiquer un saut d'index. *« Car il sera inopérant en 2015 et même après et il faut préserver le pouvoir d'achat des travailleurs »*. Préserver signifie selon lui améliorer, dès lors que l'économie se trouve en déflation et les prix, en recul. par contre, l'ancien président de la Bourse de Bruxelles reconnaît

toutefois qu'améliorer l'employabilité des salariés n'aura aucun impact si l'économie

« Nous avons un problème de demande au sein de la zone euro, où sont menées des politiques restrictives » GIUSEPPE PAGANO (UMONS)

ne redémarre pas afin de créer de nouveaux emplois.

Une baisse des charges sociales diminuerait d'autant les recettes de l'Etat. *« Pour compenser, on peut soit augmenter les accises sur les carburants car le prix des produits pétroliers a fortement baissé, soit réaliser ce fameux tax shift en taxant la spéculation ou les plus-values »*, estime

Giuseppe Pagano.

En dehors du cadre européen ? Là, les avis divergent. Paul Jorion estime qu'une amélioration de la demande doit avoir pour cadre les 19 pays de la zone euro, afin de limiter l'impact salarial sur la

compétitivité. Et qu'elle doit être assortie d'une harmonisation fiscale au sein de ce club de la monnaie unique. *« Plus de la moitié de la balance commerciale de ces pays est interne à la zone euro »*, rappelle-t-il.

Giuseppe Pagano, lui, ne croit guère en une politique concertée à l'échelle continentale. *« Si on attend que tout le monde se mette d'accord sur une politique de relance de la demande, dans trois ans, on se posera encore les mêmes questions »*, regrette-t-il. D'autant que la logique des uns n'est pas celle des autres, rappelle Bruno Colmant. *« Le Pacte de stabilité force les états à contracter leur dette et il faudrait inverser cela »*. Car, rappelle-t-il, un redémarrage de l'économie pourrait générer un peu d'inflation. Et ainsi réduire mécaniquement un peu du poids de la dette des Etats. ■

PASCAL LORENT